

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU LUNDI 11 JUIN 2018 ET  
DE L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE DU JEUDI 14 JUIN 2018**

**L'Oise engagée pour la restauration du Patrimoine local**

Dans le cadre de la politique d'aide à la restauration et à la mise en valeur du patrimoine privé, 5 subventions ont été votées en faveur de 5 propriétaires pour 38 k€ au total, et 20 k€ à la Fondation du patrimoine pour soutenir les petits projets de restauration de l'Oise.

**L'Oise, premier partenaire des communes**

Dans le cadre de l'aide aux communes, des subventions ont été votées : 13 M€ dont 701 k€ en faveur de la vidéoprotection et de l'équipement des polices municipales, 1,7 M€ en faveur de l'assainissement et de l'alimentation en eau potable, et 745 k€ en faveur de la rénovation du patrimoine public.

**L'Oise s'engage pour la santé des Oisiens**

Le Conseil départemental a été destinataire de la maquette du projet régional de santé (PRS). Compte tenu des enjeux de ce document, tant pour les établissements médico-sociaux, que pour l'accès aux soins de premiers recours, et étant donné l'implication du Conseil départemental à travers le plan Oise-santé, une série de remarques visant à mieux prendre en compte les spécificités de l'Oise et l'implication du Conseil départemental, pour l'accès aux soins en particulier a été formulée. Ces remarques témoignent de la volonté du Département de maintenir des services publics de santé de proximité indispensables pour lutter contre les déserts médicaux qu'ils soient hospitaliers, ruraux ou urbains et d'élaborer une politique de santé en partenariat avec les acteurs de notre territoire.

**L'Oise protectrice et solidaire**

Au service de l'Enfance :

Une subvention de 64 k€ a été votée en faveur de l'association France parrainage, association d'aide à l'Enfance, identique à celle votée l'an dernier. Elle permettra le parrainage d'une vingtaine d'enfants, exclusivement de l'Oise qui tisseront de cette manière, des liens privilégiés avec des parrains, en dehors de leurs foyers.

### En faveur du maintien de l'autonomie des personnes :

- 60 k€ ont été votés au profit des trois groupes d'entraide mutuelle (GEM) de l'Oise, qui fédèrent des personnes ayant des troubles de santé mentale, dans le but de favoriser leur insertion.
- 216 k€ ont été votés au profit des 14 centres sociaux ruraux de l'Oise investis dans le déploiement du réseau MonaLisa qui met en relation personnes âgées isolées et bénévoles disponibles pour les visiter ; en 2017, 354 personnes ont bénéficié de MonaLisa, grâce à l'implication de 158 bénévoles fédérés par les centres sociaux ruraux.

### **L'Oise numérique, en soutien à l'Education**

Il a été décidé de la création d'un groupement de commandes pour l'acquisition d'un espace numérique de travail reposant sur une solution unique pour l'ensemble des collégiens et des lycéens de la région Hauts-de-France. Cet espace numérique de travail pourra aussi être proposé aux communes via le SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit), pour doter les écoles, y compris dans la ruralité, d'espaces numériques de travail qui favorisent les échanges d'information entre les enseignants, les élèves et leurs familles.

### **L'Oise des droits et des devoirs : le Pass Permis cumulable avec d'autres aides**

Le règlement du Pass permis a été modifié afin de permettre le cumul de l'aide départementale avec d'autres dispositifs, par exemple communaux ou régionaux, dans la limite du coût total du permis.

### **L'Oise, un soutien au monde sportif**

Dans le cadre du dispositif Club sport 60 qui aide à la rémunération d'entraîneurs, à l'accueil de sportifs handicapés et à l'acquisition de matériels, ont été votées :

- en fonctionnement, 94 subventions pour 268 k€
- en investissement, 80 subventions pour 54 k€

### **L'Oise, un soutien à l'animation locale, essentielle au « bien vivre ensemble » et au dynamisme dans les communes**

57 manifestations organisées dans différentes communes oisiennes seront subventionnées pour un montant total de 159 K€.

## **Le Conseil départemental de l'Oise augmente significativement ses moyens d'investissement dans des politiques prioritaires (aide aux communes, routes départementales, sécurité)**

*Le 14 juin 2018, les élus du Conseil départemental de l'Oise ont voté le Compte Administratif 2017 (CA 2017) et la Décision Modificative 1 2018 (DM1 2018).*

Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil départemental de l'Oise, a souligné la bonne gestion de la collectivité et rappelé que des efforts d'économies ont été réalisés depuis 2015 sans augmenter les impôts et en garantissant des services de qualité aux usagers.

La capacité d'investissement retrouvée permet de renforcer des actions prioritaires au bénéfice des habitants de l'Oise :

### **Pour soutenir les communes**

Une nouvelle hausse du niveau des autorisations de programme de **l'aide aux communes a été votée. Pour 2018, elle est portée à 50 M€, soit une hausse de 14 %** des moyens consacrés à cette politique depuis le début de l'année, **et de 47 % au total depuis avril 2015.**

Une **attention particulière** sera portée aux demandes d'aide pour la réalisation d'études ou de travaux de réparation ou de protection **contre les inondations et les coulées de boue** qui ont durement touché certaines communes de l'Oise. Pour le Département, il s'agit d'une nécessité dans le cadre de sa **mission fondamentale de solidarité territoriale.**

### **Pour renforcer la sécurité des Oisiens**

Sur une proposition d'Eric de Valroger, Président du SDIS :

- ❖ Des investissements sans précédent pour les pompiers

5 M€ supplémentaires ont été votés afin de doter le plan d'investissement au service des sapeurs-pompiers d'un volet « matériels ». Le Département porte ainsi son « Plan Pompiers » à 18,8 M€ afin de rénover ou construire six casernes et de permettre l'achat par le SDIS 60 de matériels performants au service de la sécurité des habitants.

- ❖ Les communes bientôt reliées au centre de supervision départemental

Une subvention a été octroyée au bénéfice du Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit pour **le lancement, au début de l'automne, du Service Oise Vidéoprotection,** qui

permettra, pour la première fois en France à titre expérimental, de relier les communes qui le souhaitent à un centre de supervision 24h/24.

❖ Des routes rénovées pour plus de sécurité

Pour renforcer l'attractivité de l'Oise, les échanges et la sécurité, une augmentation des moyens d'investissement pour la **rénovation des routes départementales de l'Oise, à hauteur de 5 M€**, a été votée. En 2018, l'investissement dans les routes départementales atteint ainsi un niveau inédit, deux fois supérieur au niveau de 2015.

<b>Une motion contre le cadre financier imposé par l'Etat</b>
---

**La Présidente Nadège LEFEBVRE a également présenté une Motion refusant de signer un contrat financier avec l'État. Votée à l'unanimité.**

**La Présidente du Conseil départemental et son 1<sup>er</sup> Vice-Président ont rappelé que, si le Département était extrêmement attaché à une saine gestion des finances publiques, il lui était impossible d'accepter la proposition de contractualisation financière avec l'Etat.** En effet, l'Etat, qui n'a jamais réussi à réduire ses dépenses, n'est pas le mieux placé pour imposer un cadre toujours plus contraignant (+1,2% de hausse des dépenses de fonctionnement) à des collectivités qui, à l'exemple de l'Oise, ont montré leur capacité à prendre des mesures d'économies difficiles. Cette situation est d'autant plus inacceptable que l'État refuse de prendre en compte à leur juste valeur les efforts d'économies entrepris par certains exécutifs courageux, par exemple dans l'Oise, depuis avril 2015.

Plus fondamentalement, le Département de l'Oise refuse que l'Etat lui impose un contrôle sur ses dépenses, contrôle qui apparaît, par ailleurs, en contradiction avec le principe de libre administration des collectivités locales.

<b>SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AU CANTON DE COMPIÈGNE 1</b>
--

❖ **Investissement « Club sport 60 » - Matériel sportif :**

- 275 € à l'association Activités Loisirs pour Adultes de Choisy-au-Bac (ALPACB),
- 1 136 € à l'association pour le Tennis à Margny,
- 601 € au Centre des Arts Martiaux Chinois de l'Oise,
- 354 € à l'association Margny Sports et Loisirs,
- 1 075 € au Tennis Club de Choisy au Bac,
- 807 € au Twirling Club Margnotin.

❖ **Fonctionnement « Club sport 60 » - Rémunération des entraîneurs :**

- 3 776 € à l'association Activités Loisirs pour Adultes de Choisy-au-Bac (ALPACB),
- 2 906 € à l'association Football Club de Compiègne,
- 871 € à l'association pour le Sport, la Culture et les Loisirs de Rethondes,
- 2 272 € à l'association pour le Tennis à Margny,
- 237 € pour le centre de loisirs Léo Lagrange de Tracy-le-Mont,
- 6 840 € au Centre des Arts Martiaux Chinois de l'Oise,
- 3 355 € au Cercle des Nageurs des Communes de l'Attichois,
- 2 922 € à l'association Compiègne volley,
- 3 328 € au Groupement Employeur Picardie Entraînement Physique dans le Monde Moderne,
- 973 € pour l'association Gym et Loisirs de Clairoix,
- 98 € pour Maestria Twirling Club de Compiègne,
- 1 703 € pour Margny Sports et loisirs,
- 644 € pour Sandyzumba,
- 4 389 € pour le Tennis Club de Choisy-au-Bac.

❖ **Animation locale :**

- 500 € à l'association de football Club de Compiègne pour l'organisation de la 4<sup>ème</sup> édition du tournoi national de football U16 les 16 et 17 juin derniers à Compiègne,
- 600 € au Cercle des nageurs des Communes de l'Attichois pour l'organisation des Journées Eau Libre les 14 et 15 juillet prochains à Choisy-au-Bac et 600 € pour l'organisation du Triathlon d'Attichy le 9 septembre 2018,
- 600 € à l'association Compiègne Volley pour l'organisation du tournoi de volley ball intitulé Compiègne Park le 24 juin 2018 à Compiègne,
- 1 000 € au Rugby Club Compiégnois pour l'organisation du tournoi de rugby à VII « Impérial Sevens » le 8 mai dernier à Compiègne,
- 800 € au Sport nautique Compiégnois pour la randonnée des Picantins les 2 et 3 juin derniers à Compiègne,
- 7 500 € à l'association Vie au Grand Air de Compiègne pour diverses manifestations 2018,
- 500 € au Comité des fêtes d'Attichy pour diverses activités 2018,
- 300 € à l'Office Culturel de Compiègne pour l'organisation de la soirée des associations culturelles de Compiègne le 23 mai 2018,
- 300 € à l'association Artsenfolie pour l'organisation du festival « Les Arts en folie » le 23 juin 2018 à Trosly-Breuil,

- 5 500 € à la Ville de Compiègne pour le concert « 14, Fresque de la Grande Guerre » par l'Orchestre Philharmonique de l'Oise le 14 octobre 2018 au Théâtre Impérial de Compiègne,
- 20 000 € à la Fondation du Patrimoine pour son fonctionnement.
  
- ❖ **Aide aux associations œuvrant pour le maintien de l'autonomie :**
  - 18 500 € pour le Club de Margny.
  
- ❖ **Aides aux communes :**
  - **Commune d'Attichy :**
    - 3 764 € pour le diagnostic de sécurité routière sur l'ensemble de la commune RD 81 et 16.
  - **Commune de Bitry :**
    - 1 930 € pour le remplacement de la chaudière de l'école maternelle par une chaudière à condensation,
    - 902 € pour la mise en place de barrières de sécurité à la sortie de l'école.
  - **Commune de Choisy-au-Bac :**
    - 9 890 € pour le projet architectural et technique en vue de la 3<sup>ème</sup> phase à l'église Sainte Trinité pour la restauration du chevet et du transept, de la stabilisation de la façade ouest et assainissement.
  - **Commune de Clairoix :**
    - 9 890 € pour la réfection de la rue du Bac à l'Aumône.
  - **Commune de Compiègne :**
    - 19 160 € pour le changement des menuiseries de l'école maternelle Jeanne d'Arc et de l'école primaire Royallieu, de l'hôtel de ville et de la Crèche de Bayser,
    - 23 230 € pour le confortement et le renforcement de deux planchers en bois à l'école des Beaux-Arts,
    - 104 500 € pour l'accessibilité aux bâtiments communaux des personnes à mobilité réduite,
    - 32 200 € pour la création de deux vestiaires dans l'ancien club house, gymnase Tainturier,
    - 19 550 € pour la rénovation des aires de jeux dans les écoles maternelles R.Desnos et Pompidou 2 cliss,
    - 92 000 € pour la requalification du square de l'écharde / Voirie création d'une voie nouvelle tranche 2,
    - 89 950 € pour la requalification du square de l'écharde / Création de voies piétonnes, parking, accès PMR, espaces verts (tranche 3).

- **Commune de Courtieux :**
    - 13 249 € pour l'agrandissement du parking rue d'Angouleme, aire de retournement des cars scolaires.
  - **Commune de Margny-lès-Compiègne :**
    - 13 907 € pour la sécurité routière par la pose de projecteurs led au niveau des passages piétons,
    - 9 770 € pour l'acquisition d'un véhicule pour la Police Municipale,
    - 700 € pour le renouvellement du matériel informatique de l'école élémentaire Ferdinand Buisson,
    - 6 490 € pour la mise aux normes de l'éclairage de la salle de sports Aimé Dannel par la pose de projecteurs led,
    - 223 500 € pour la construction d'un restaurant scolaire au groupe scolaire Herriot.
  - **Commune de Nampcel :**
    - 24 320 € pour la mise aux normes accessibilité PMR à la Mairie et aménagement du bureau et couloir secrétariat.
  - **Agglomération de la Région de Compiègne :**
    - 91 480 € pour la réhabilitation de locaux pour l'extension du centre de supervision intercommunal,
    - 217 500 € pour la réalisation d'une halle des sports à La Croix-Saint-Ouen,
    - 116 000 € pour la réalisation d'une halle des sports à La Croix-Saint-Ouen : VRD parking, espaces extérieurs.
  - **Communauté de communes des lisières de l'Oise :**
    - 392 640 € pour le complexe sportif de Couloisy : Aménagement des espaces extérieurs, accès extérieurs et aire de stationnement bus.
- ❖ **Dotations Collège Ferdinand Bac de Compiègne:**
- 365 € pour le déplacement du 13 février dernier à Compiègne au lycée Pierre D'Ailly dans le cadre du dispositif « Citoyenneté Illustrée » pour une pièce de théâtre suivi d'un débat avec la troupe de « l'Effet Théâtre »,
  - 73 € pour le transport des élèves dans le cadre de la découverte professionnelle du 16 février dernier.

  
 Danielle CARLIER

  
 Eric de VALROGER